

Avis de marché

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Cte Cnes du Pic St Loup.

Correspondant : M. le président de la Communauté de Communes du Pic St Loup, hôtel de la Communauté, 25 Allée de l'espérance, 34270 St Mathieu-de-Trévières, tél. : 04-67-55-17-00, télécopieur : 04-67-55-17-01, courriel : marches.publics@ccpsl.fr.

Objet du marché : **acquisition de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers en porte à porte 2009.**

Lieu d'exécution et de livraison: ateliers des services techniques de la CCPSL - ZI les Avants, 34270 St Mathieu-de-Trévières.

Caractéristiques principales :

la présente consultation a pour objet la fourniture de conteneurs pour la collecte en porte à porte des déchets ménagers 2009. Ces fournitures sont destinées au renouvellement et à l'extension du parc existant.

Il s'agit d'un marché fractionné à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des Marchés Publics : accord cadre avec un seul opérateur économique.

S'agissant d'un marché à bons de commande : le montant annuel (H.T.) des prestations pourra varier entre un minimum de 25.000 euros et un maximum de 50.000 euros.

Les prix des prestations faisant l'objet du présent marché sont des prix unitaires appliqués aux quantités réellement exécutés conformément au Bordereau des Prix Unitaires

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les quantités estimatives sont :

- Conteneur type 120 litres : cuve grise et couvercle jaune: 490
- Conteneur type 120 litres : cuve grise et couvercle vert:150
- Conteneur type 330 litres : cuve grise et couvercle jaune: 10
- Conteneur type 330 litres : cuve grise et couvercle vert:10
- Conteneur type 750 litres : cuve grise et couvercle jaune: 10
- Conteneur type 750 litres : cuve grise et couvercle vert: 150

Ces quantités sont données à titre indicatif et n'engagent nullement la Communauté de Communes du Pic St Loup.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les sommes dues par le pouvoir adjudicateur au titulaire du présent marché pour l'exécution de ses prestations seront prélevées sur le compte n° 21.2188 budget de la collectivité et feront l'objet d'un virement administratif avec paiement à quarante (40) jours au plus à compter de la réception de la facture.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : les prestations constituant un tout indivisible, il n'y aura par conséquent qu'un seul titulaire pour l'exécution du présent marché, une entreprise unique ou un groupement momentané d'entreprises. Les entreprises n'ont que la possibilité juridique de se grouper solidairement, sachant que dans un groupement solidaire, chaque co-traitant est engagé pour la totalité du marché et doit pallier une éventuelle défaillance de son ou ses partenaire(s). Le mandataire désigné dans le document DC 4 et dans l'acte d'engagement représente l'ensemble des cotraitants vis à vis de l'acheteur public pour l'exécution du marché.

Conformément à l'article 51-vi du code des marchés publics, chaque candidat ne pourra remettre qu'une seule offre en agissant soit en qualité de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques; ;
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse

suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);

- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autres renseignements demandés :

- Toutes les pièces relatives aux qualités et capacités que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, notamment des mémoires ou des attestations présentant ses références techniques nécessaires à la bonne exécution du marché, références intégrant notamment la capacité à assurer notamment la continuité du service public souhaitée par le pouvoir adjudicateur.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- le prix des prestations : 50 %;
- les délais de livraison : 30 %;
- la valeur technique des prestations : 20 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 20 mars 2009, à 17 heures.

Délai minimum de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 04/2009.

Renseignements complémentaires : personnes auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

Informations administratives : Affaire est suivie par Mme BARBIER Fabienne à la Communauté de Communes du Pic Saint Loup (téléphone : 04.67.55.17.00; télécopieur : 04.67.55.17.01. ; courriel : marches.publics@ccpsl.fr) ;

Informations Techniques : Affaire suivie par M. Laurent LADRECH à la Communauté de Communes du Pic Saint Loup (téléphone : 04.67.55.33.12; télécopieur : 04.67.55.28.68 ; courriel : l.ladrech@ccpsl.fr) ;

Procédures de recours:

- instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34063 Montpellier Cedex (France), tél : 04.67.54.81.00 ; télécopieur : 04.67.54.74.10.

- introduction des recours : précisions concernant les délais d'introduction des recours : soit par référé précontractuel avant la conclusion du contrat conformément aux dispositions combinées de l'article L.551-1 du code de justice administrative et de l'article 80-i, 2^e alinéa du code des marchés publics, soit par référé suspension avant la fin du contrat conformément aux dispositions de l'article L.521-1 du code de justice administrative, soit par recours pour excès de pouvoir ou recours de plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1, R.411-3 à R.411-6 et le délais de deux mois mentionné à l'article R.421-1 du code de justice administrative.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Adresse auprès de laquelle le Dossier de Consultations des Entreprises (Dce) peut être obtenu:

Communauté de Communes du Pic Saint Loup, Hôtel de la Communauté, 25 allée de l'espérance, 34270 - st Mathieu de Trévières (téléphone : 04.67.55.17.00; télécopieur : 04.67.55.17.01. Le DCE, les documents contractuels et additionnels y sont obtenus gratuitement sous format papier ou par e.mail à l'adresse suivante : marches.publics@ccpsl.fr.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

Communauté de Communes du Pic Saint Loup - hôtel de la Communauté, 25 allée de l'espérance, 34270 - st Mathieu de Trévières. La transmission des candidatures et des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Date d'affichage du présent avis à la publication : 27 février 2009.